NOTICE DESCRIPTIVE DES CYCLOMOTEURS type 5000

CONSTRUITS PAR LA Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle

S. A. régie par les Articles 118 à 150 de la Loi sur les Sociétés Commerciales au Capital de 27.200.000 F

68, Boulevard de Verdun — 92400 COURBEVOIE — Registre du Commerce Seine 65 B 5231

Marque : SOLEX

Type : 5000

Genre : Cyclomoteur

P.T.C. : 130 kg

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1

Nom et adresse du Constructeur :
SOCIETE INDUSTRIELLE NOUVELLE DE FABRICATION POUR L'AUTOMOBILE ET LE CYCLE - S.I.N.F.A.C.
Siège Social : 68, Boulevard de Verdun
92 - COURBEVOIE

I — CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues : 2
Roues motrices : 1 (roue avant)
Pneumatiques : 2 x 16
Constitution du châssis :
a) cadre : poutre de section carrée (52 x 52) en tôle d'acier doux de 1,5 mm d'épaisseur, emboutie et assemblée par joints de soudure élastique.
b) autres éléments : En tôle d'acier (épaisseur 1,2 mm et 1,5 mm) emboutis et assemblés par boulons.

Emplacement et dispositif du moteur : à cheval sur la fourche avant.

II — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 0,945 m.

Dimensions maxima (ou hors tout) du véhicule carrossé :
Largeur : 0,590 m
Longueur : 1,480 m

Hauteur libre au-dessus du sol : 0,11 m.

Poids du véhicule carrossé en ordre de marche : 28 kg 500

Poids total autorisé en charge : 130 kg.

III — MOTEUR

Type : Explosion - cycle à 2 temps

Nombre et disposition des cylindres : 1 - vertical

Emplacement et commande distribution :
Système à 3 lumières et précompression dans le carter - Piston sans déflecteur à double transfert.

Alésage : 39,5 mm - Course : 40 mm - Cylindrée : 49 cc.

Taux de compression : 8,3

Carburant normalement utilisé : essence

Réservoir de carburant : Contenance 1,600 litre, fixé sur le côté droit du moteur, par patte et boulon sur le couvercle de carter.

Régime de rotation du moteur :
Maximum : 4000 tours/minute
Correspondant au couple maximum :
2000 tours/minute
Correspondant à la puissance maximum :
2500 tours/minute

Echappement : Silencieux basé sur la réflection des ondes sur parois insonores.
Constitué par une capacité cylindrique de 126 mm de diamètre et de 57 mm de hauteur, fixée au bas du garde-boue avant, côté droit.

Le bruit émis par le moteur et mesuré suivant l'arrêté ministériel du 25 Octobre 1962, est de 67,5 décibels A.

Alimentation du moteur : Carburateur SOLEX inversé à niveau constat, type 6,5 LI
— alimenté par pompe à membrane et système de trop-plein.
— Silencieux sur l'aspiration.

Allumage : Par volant magnétique et bougie. Avance fixe : Allumage à 2 mm avant le PMH.

Antiparasitage : assuré par un dispositif agréé pour lui par l'O.R.T.F.

Graissage : Par adjonction d'huile à l'essence.

Refroidissement : Par air ambiant et ventilation moteur.

IV — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage : Centrifuge, à sec, entre moteur et transmission

Transmission : Par galet en corindon de 42 mm de diamètre entrainant le pneumatique de la roue avant, par roulement.

Au régime du moteur de 1000 tours/minute, la vitesse atteinte est de : 7,9128 Km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 30 Km/h (31,656 Km/h, dont il faut retrancher 5% à titre de glissement entre galet et pneu).

V — SUSPENSION

Rigide, pas de système spécial.

VI — DIRECTION

Directe, à action sur la roue avant.

VII — FREINAGE

Sur roue avant. Par frottement de 2 patins en caoutchouc naturel (dureté 92 shores) de 4 cm2 de surface sur les flancs de la jante (ϕ extérieur : 420 mm - largeur du flanc : 10 mm).
Commande par câble sous gaine, à partir d'un levier placé à la poignée droite du guidon.
Compensation d'usure par manette de réglage rapide retendant le câble.

Sur roue arrière : Par frottement de 2 garnitures du type FERODO de 17 mm de large et de 64 mm de longueur chacune, (surface : 10,08 cm2) à l'intérieur d'un tambour en acier de 83 mm de diamètre solidaire du moyeu AR.
Commande par câble sous gaine, à partir d'un levier placé à la poignée gauche du guidon.
Compensation d'usure par manette de réglage rapide retendant le câble.

VIII — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Feu de route : A l'avant, un projecteur rectangulaire dans le plan longitudinal de symétrie du véhicule, et émettant vers l'avant une lumière jaune.

Feu rouge : A l'arrière, un feu rouge fixé sur la partie AR. du porte-bagages dans le plan de symétrie du véhicule, et émettant vers l'arrière une lumière rouge.

Dispositif réfléchissant : Agréé, fixé sur le corps de feu rouge.

IX – DIVERS

Avertisseur : par timbre placé sur le guidon.

Plaque et inscriptions réglementaires : gravées dans le carter moteur.
Le numéro de moteur est frappé à froid à la partie AR. du carter moteur, et est visible sans qu'il soit nécessaire d'enlever le capot moteur.

Le numérotage dans la série du type commence au n° 7 000 001.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 10 Novembre 1971 que le véhicule à moteur n° 7 000 001 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série SOLEX type 5000 satisfait aux dispositions des articles R. 69 à R. 73, R. 104, R. 188 et R. 194 à R. 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

A Paris, le 24 Mai 1972
L'Ingénieur des TPE (Mines)
(Signé : HAZOTTE)

Vu :
Paris, le 24 Mai 1972
L'Ingénieur des Mines
(Signé : GAUVIN)

Vu et approuvé
Enregistré sous le n° AU-593-71
A Paris, le 24 Mai 1972
L'Ingénieur en Chef des Mines
(Signé : PROUST)

"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 à 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, **Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle**, constructeur, certifions

a) Que le véhicule :

1° Genre : Cyclomoteur.
2° Marque : SOLEX.
3° Type : 5000
4° Numéro dans la série du type :
5° Source d'énergie : ESSENCE et huile 2 temps.
5°bis Cylindrée (en cm cubes) (2 temps) : 49
6° Puissance administrative :
7° Carrosserie.
8° Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1.
9° Charge utile : 101 kg 500.
10° Poids à vide : 28 kg 500.
11° Poids total utilisé en charge : 130 kg.

est entièrement conforme au type décrit plus haut;

b) Que ce véhicule sort de nos usines
le :
pour être livré à :

Fait à COURBEVOIE, le :

Société Industrielle Nouvelle de Fabrication pour l'Automobile et le Cycle
S.I.N.F.A.C. (VéloSolex)
S.A. régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les Sociétés Commerciales au capital de 27.200.000 Francs
68, Boulevard de Verdun
92400 COURBEVOIE
Téléphone : 333-37-15
R.C. Paris 65 B 5231
N° d'Entr. 266.92.026.1012